

## SEANCE DU COMITÉ DU 9 DÉCEMBRE 2016

---

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

-----

L'an deux mille seize, le neuf décembre à dix heures trente, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de quatre vingt dix-sept à Châteauform' City Monceau Rio – 4, place Rio de Janeiro à Paris 8<sup>ème</sup>, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le deux décembre deux mille seize.

Huit délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10 heures 30.

À l'unanimité, Mme Marie Chavanon, déléguée titulaire de la commune de Fresnes, est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 17 octobre 2016 ;
- a approuvé, à l'unanimité, la délibération fixant les orientations budgétaires du Sigeif pour l'exercice 2017 ;
- a approuvé, à l'unanimité, le rapport de contrôle de la concession de distribution publique de gaz effectué par le Sigeif concernant l'exercice 2014 ;
- a approuvé, à l'unanimité, la création d'un Pôle Énergie en Île-de-France ayant vocation à accueillir tous les EPCI disposant de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie, y compris la Ville de Paris au titre de cette compétence ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention de partenariat avec le Sycotom, Haropa-Ports de Paris, la commune de Gennevilliers, la Chambre Interdépartementale de l'agriculture d'Île-de-France, le Groupement National de la Restauration, la Ville de Paris et GRDF, relative à la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une unité de méthanisation à Gennevilliers ;
- a approuvé, à l'unanimité, la délibération autorisant le président du Sigeif à déposer auprès de l'INPI, la marque « Sigeif Mobilités » et le logo associé ainsi qu'à signer tout acte s'y référant pouvant être conclu postérieurement et notamment les contrats de licence d'exploitation concédés par le Sigeif à la SEM dans le cadre de ses missions ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention de partenariat, et ses éventuels avenants, avec la Caisse des Dépôts et Consignations ayant pour objet la mise en place et l'expérimentation de « l'intracing », mécanisme de financement innovant des travaux d'efficacité énergétique auprès des collectivités adhérentes du Sigeif ;

.../...

- a approuvé, à l'unanimité, l'accompagnement des communes de Saint-Denis (93) et d'Argenteuil (95) sur la mise en place expérimentale de « l'intracing » ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention « appuis communs » entre le Sigeif, Enedis, le Sipperec et Tutor Europ'Essonne pour l'utilisation d'appuis du réseau de distribution publique de l'électricité sur le territoire de deux communes de la concession électricité (Marcoussis et Nozay) ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention « appuis communs » entre le Sigeif, Enedis, le Sipperec et Tutor Sequantic pour l'utilisation d'appuis du réseau de distribution publique de l'électricité sur le territoire d'une commune de la concession électricité (Livry-Gargan) ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention d'adhésion au service ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels du Centre Interdépartemental de gestion de la petite couronne, pour l'inspection et le conseil en prévention des risques professionnels ;
- a approuvé, à l'unanimité, la délibération fixant la durée d'amortissement des installations techniques (notamment la station de compression de Bonneuil-sur-Marne) et des frais de recherche et développement du Sigeif ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 12 heures 30.

Affiché le 9 décembre 2016,  
Le Président du Syndicat,



**JEAN-JACQUES GUILLET**  
Député des Hauts-de-Seine  
Maire de Chaville